

Compte rendu SNES-FSU du GT du 26 novembre 2018 : carte des spécialités et options en lycée

Opération vérité sur carte des spécialités et des options : le lycée Blanquer est un lycée appauvri, fragilisé et désorganisé, qui renforce les inégalités

Un groupe de travail s'est tenu aujourd'hui 26 novembre sur la carte académique des spécialités et des options dans les lycées pour la mise en place de la réforme Blanquer. Ce groupe de travail précède le CTA du 10 décembre dans lequel la Rectrice communiquera la version définitive de la carte des formations et la soumettra au vote des élus des personnels.

Le SNES-FSU a d'emblée dénoncé le fait que le projet de carte ne permettrait pas de reconduire la diversité de l'offre de formation offerte actuellement dans les différents établissements de l'académie :

- L'absence de certaines spécialités dans plusieurs lycées va conduire les élèves à des parcours contraints qu'ils seront obligés d'épouser sauf à changer de lycée (si cela est possible -dérogation-, place en internat, coût pour la famille).

-Plusieurs enseignements de spécialités ne seront pas assurés dans notre académie : les spécialités arts musique et arts Histoire Des Arts (HIDA) disparaissent de l'académie, l'enseignement arts HIDA ne sera plus assuré que dans un seul établissement (en Corrèze) et seulement en option.

-En ce qui concerne les enseignements de spécialité, les reculs sont notables pour SI. La spécialité LLCE est aussi absente de nombreux établissements et, là où elle est présente, c'est uniquement en anglais. Une seule spécialité LLCE espagnol est ouverte (en Haute-Vienne).

-En ce qui concerne les enseignements optionnels en Seconde, c'est particulièrement vrai pour Sciences de l'Ingénieur (SI), Management et Sciences de Laboratoires (SL). Ce recul de l'offre d'options en seconde conduirait à une fragilisation de la voie technologique et de la spécialité SI en voie générale. Le SNES-FSU a demandé que le traitement favorable réservé à l'option latin soit étendu à davantage d'options.

Le SNES-FSU a ensuite mis en avant plusieurs questions déterminantes pour l'avenir des lycées :

- Quelle politique de dotation des lycées et quels financements sont prévus au-delà des dotations réglementaires notamment dans les petites structures ? L'octroi d'une allocation d'autonomie supplémentaire -comme le SNES-FSU a réussi à l'imposer jusqu'à maintenant en collège- est nécessaire.

- La carte des spécialités comme des options sera-t-elle fixée académiquement ? Dans quelle mesure un établissement pourra-t-il, dans le cadre de l'autonomie, s'en affranchir ? (Ouverture de la spécialité ou de l'option en dehors de la carte, non ouverture de la spécialité ou de l'option au vu des effectifs d'élèves)

- Des garanties sur la pérennité de l'offre doivent être apportées. L'offre ne doit pas être soumise à regard annuel (variations annuelles d'effectifs fréquentes)

-Comment préparer la rentrée sereinement dans les établissements alors que les choix des élèves ne seront connus que très tardivement et bien après les opérations de créations/suppressions de postes ? Comment construire des emplois du temps avec la diversité des choix possibles ?

- Quel est l'avenir des sections européennes ? Les questions concernant leur organisation et leur financement restent entières.

- Quels enseignants pour enseigner l'option Sciences Numériques et Technologiques (SNT) en seconde, ou Numérique et Sciences Informatiques (NSI) compte tenu de la spécificité de ces enseignements ?

A ces remarques, le Secrétaire Général a répondu :

- La dotation sera de 38h30 en Seconde, de 35h30 en Première, de 36h30 en Terminale (en 2020).
- Une toute petite dotation supplémentaire serait à l'étude pour les lycées de petite taille, rien n'est prévu dans les plus grandes structures. Les marges du rectorat sont extrêmement réduites.
- La carte des spécialités et des options est de la responsabilité de la Rectrice, toutefois le rectorat se réserve la possibilité de déterminer des seuils d'ouverture effective qui ne sont pas fixés à ce jour !
- Aucun financement n'est prévu pour les sections européennes.
- Aucune anticipation sur les difficultés à assurer l'enseignement de SNT. Plan de formation prévu pour NSI avec création d'un DU spécifique. La carte de la spécialité NSI pourrait évoluer à la baisse dans les prochaines années.

Le SNES-FSU est intervenu sur les situations problématiques de chacun des lycées.

Les interventions précises du SNES-FSU devraient permettre quelques améliorations du projet de carte, c'est particulièrement vrai dans les établissements qui se sont mobilisés et nous ont fait remonter les difficultés auxquelles allaient les contraindre les choix initiaux les concernant.

Le SNES-FSU interviendra à nouveau lors du CTA du 10 décembre sur les situations à ce jour sans réponse ou à l'étude. La FSU votera contre le projet de la Rectrice en cohérence avec notre opposition à la réforme Blanquer.

D'ici-là, le SNES-FSU appelle les personnels à poursuivre la mobilisation et à dénoncer le lycée au rabais qui se prépare au travers de l'offre de formation, à dénoncer les inégalités de l'offre sur l'académie avec la fragilisation importante de plusieurs lycées dont l'offre de formation trop limitée imposera aux élèves des parcours contraints. **Les inégalités entre établissements vont se creuser encore plus**, puisque les lycées seront à l'avenir davantage pilotés par les attendus de l'enseignement supérieur via ParcoursSup. Les attendus de ParcoursSup détermineront les spécialités attendues pour les différentes formations du Supérieur et détermineront donc aussi les lycées qu'il faudra fréquenter pour y satisfaire.

Il faut poursuivre la dénonciation de la dégradation des conditions d'encadrement à venir (baisses des horaires, tronc commun et spécialités permettant des groupes à 35, marge insuffisante qui doit financer tout à la fois options, AP et dédoublements, ce qui signifie la mort des dédoublements).

Il faut aussi dénoncer les projets de programmes dont la mise en œuvre sera problématique, encore plus dans conditions d'enseignement dégradées.

Alerter les parents, alerter la presse, faire voter des motions dans les CA s'impose pour faire prendre conscience de la nocivité de cette réforme et marquer notre opposition.